



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rectorat

Délégation régionale
académique à
l'information et à
l'orientation

DRAIO
10 rue de la Convention
25030 Besançon

ce.draio@region-
academique-bourgogne-
franche-comte.fr

VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation,

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars 2018
relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Besançon, le 27 mai 2020

ARRÊTÉ

Relatif à l'accueil des bacheliers professionnels dans les BTS de l'Éducation nationale : Lycées privés sous contrat (académies de Besançon et Dijon)

Article 1 : En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription « Parcoursup » pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs, le Recteur de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon et Chancelier des Universités, a prévu l'accueil d'un pourcentage minimal de bacheliers professionnels.

Article 2 : Les pourcentages ont été fixés en concertation avec les directeurs des lycées ayant des sections de techniciens supérieurs, dans le cadre de la convention relative à la mise en œuvre des règles de la procédure nationale de préinscription Parcoursup pour les établissements d'enseignement secondaire de l'enseignement catholique. Ils constituent une indication minimum. A l'issue des phases d'admission en procédure normale sur la plateforme Parcoursup, il conviendra d'examiner prioritairement les candidatures de bacheliers professionnels en procédure complémentaire. A compter de la rentrée scolaire 2020, les pourcentages sont fixés comme suit, en annexe, dans les lycées privés sous contrat.

Article 3 : Le Secrétaire Général de région académique est chargé de la mise en œuvre de ces dispositions

Le Recteur de région académique,
Recteur de l'académie de Besançon,
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET

Annexe 1

Taux minimum de places réservées aux bacheliers professionnels dans les BTS des lycées privés sous contrat (académie de Besançon)

Domaine	Spécialité/mention	Établissement	Commune	Capacités saisies dans Parcoursup	Taux minimum de places réservées bac pro (%)
BTS - Production	Assistance technique d'ingénieur	Lycée Saint Paul	Besançon	16	19%
	Conception de produits industriels	Lycée Saint Paul	Besançon	16	25%
	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	Lycée Sainte Marie	Lons-le-Saunier	20	45%
	Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire	Lycée Sainte-Marie	Belfort	24	4%
BTS - Services	Comptabilité et gestion	Institution Notre-Dame Saint-Jean	Besançon	34	12%
		Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	45	18%
	Diététique	Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	32	3%
	Management Commercial Opérationnel	Institution Notre-Dame Saint-Jean	Besançon	32	31%
		Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	45	33%
	Négociation et digitalisation de la Relation Client	Lycée Jeanne D'Arc	Champagnole	24	33%
	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	45	42%
	Services informatiques aux organisations	Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	45	27%
	Support à l'action managériale	Lycée Notre Dame Des Anges	Belfort	45	33%
		Lycée Pasteur Mont Roland	Dole	45	24%

Annexe 2

Taux minimum de places réservées aux bacheliers professionnels dans les BTS des lycées privés sous contrat (académie de Dijon)

Domaine	Spécialité/mention	Établissement	Commune	Capacités saisies dans Parcoursup	Taux minimum de places réservées bac pro (%)
BTS – Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	Lycée Saint Joseph	Dijon	32	50%
	Conception de produits industriels	Lycée Saint Joseph	Dijon	32	35%
	Electrotechnique	Lycée Saint Joseph	Dijon	32	60%
	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	Lycée Saint Joseph	Dijon	8	35%
	Systèmes numériques - Option informatique et réseaux	Lycée Saint Joseph	Dijon	32	40%
BTS - Services	Communication	Lycée Les Arcades	Dijon	30	20%
	Comptabilité et gestion	Lycée Les Arcades	Dijon	32	30%
		Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	30%
	Commerce international à référentiel européen	Lycée Saint-Joseph	Auxerre	30	20%
		Lycée Les Arcades	Dijon	30	20%
	Economie sociale familiale	Lycée Saint-Charles	Chalon-sur-Saône	20	35%
		Lycée Les Arcades	Dijon	32	35%
	Gestion de la PME	Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	40%
	Gestion des transports et logistique associée	Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	40%
	Management Commercial Opérationnel	Lycée Saint-Charles	Chalon-sur-Saône	38	40%
		Lycée Saint Bénigne	Dijon	66	40%
		Centre scolaire Notre-Dame	Nevers	24	40%
	Maintenance des véhicules option voitures particulières	Centre scolaire Notre-Dame	Nevers	12	50%
	Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	Lycée Saint-Charles	Chalon-sur-Saône	38	50%
	Négociation et digitalisation de la Relation Client	Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	35%
Notariat	Lycée Saint-Joseph	Auxerre	28	20%	

Domaine	Spécialité/mention	Établissement	Commune	Capacités saisies dans Parcoursup	Taux minimum de places réservées bac pro (%)
BTS - Services	Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Lycée Sacré Cœur	Paray-le-Monial	22	35%
		Centre scolaire Notre-Dame	Nevers	23	35%
	Services informatiques aux organisations	Lycée privé polyvalent Saint Lazare	Autun	15	20%
		Lycée Saint Bénigne	Dijon	33	30%
	Support à l'action managériale	Centre scolaire Notre-Dame	Nevers	24	40%
		Lycée Les Arcades	Dijon	32	40%
		Lycée Saint Bénigne	Dijon	35	40%
	Tourisme	Lycée Saint Bénigne	Dijon	60	25%
		Lycée Frédéric Ozanam	Mâcon	45	25%